



CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11 CH 679 439 B5

51 Int. Cl.: G 04 C 10/02
G 04 B 19/06

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

12 FASCICULE DU BREVET B5

Pièces techniques conformes au fascicule annexé de la demande no 679 439 G

- 21 Numéro de la demande: 1531/90
- 22 Date de dépôt: 04.05.1990
- 42 Demande publiée le: 28.02.1992
- 44 Fascicule de la demande publiée le: 28.02.1992
- 24 Brevet délivré le: 31.08.1992
- 45 Fascicule du brevet publié le: 31.08.1992

- 73 Titulaire(s):
Lemrich & Cie S.A., La Chaux-de-Fonds
- 72 Inventeur(s):
Mathez, Bernard Eric, La Chaux-de-Fonds
- 74 Mandataire:
Bugnion S.A., Genève-Champel

54 Pièce d'horlogerie électronique.

57 La pièce d'horlogerie comprend un mouvement électronique (10) alimenté par un accumulateur (18), lui-même rechargé au moyen de cellules photovoltaïques (17). Accumulateur et cellules photovoltaïques sont montés sur une pièce annulaire (14) entourant le mouvement. Le cadran (11) est muni de découpes (19) situées en face des cellules photovoltaïques. L'accumulateur (17) peut être également de forme annulaire.

